

Syndicat intercommunal de la collecte et du traitement des ordures ménagères de la  
région d'Auneau

# RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

ANNEE 2018

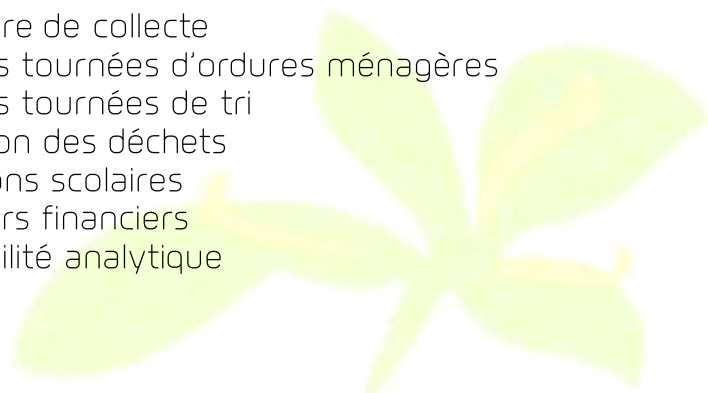


SICTOM de la Région d'Auneau  
4 rue de la République  
28150 OUARVILLE

02 37 22 17 37  
[contact@sictom-region-auneau.com](mailto:contact@sictom-region-auneau.com)  
[www.sictom-region-auneau.com](http://www.sictom-region-auneau.com)

# Sommaire

1. Préambule
2. Carte du territoire
3. Organisation du syndicat
4. Collecte des déchets : présentation des flux
5. Collecte des déchets : tonnages collectés
6. Collecte des déchets : tonnage des déchèteries
7. Caractérisations
8. TEOMI, explications et tarifs
9. SITREVA
10. Sites de traitement
11. Prestataire de collecte
12. Carte des tournées d'ordures ménagères
13. Carte des tournées de tri
14. Prévention des déchets
15. Animations scolaires
16. Indicateurs financiers
17. Comptabilité analytique



**SICTOM**  
Région d'Auneau

Juin 2019

Directeur de publication : Jean-Louis BAUDRON, Président

Réalisation et impression : SICTOM de la Région d'Auneau

Crédits photos : SICTOM de la Région d'Auneau, SITREVA

# Préambule

Le SICTOM de la Région d'Auneau a été créé par délibération en date du 6 octobre 1972. Il a pour compétence la collecte et le traitement des ordures ménagères.

Ce rapport est présenté aux membres du comité syndical du SICTOM RA le 25 juin 2019, par Monsieur Jean-Louis BAUDRON, président du syndicat.

Le document retrace les événements de l'année 2018. Il expose le territoire et les communes membres ; l'organisation du syndicat : élus et personnel ; les collectes : fonctionnement et suivi ; les centres de traitement des déchets. Un point est fait sur les actions de communication. Le bilan financier 2018 est détaillé à la fin du document.

Ce rapport est adressé à tous les délégués du SICTOM RA. Il est également transmis aux adhérents et aux mairies.

Il est mis à disposition des habitants dans ces collectivités et téléchargeable sur le site internet.

## L'essentiel de 2018

### Convention de collecte

Chartres Métropole a signé une convention de collecte avec le syndicat au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour 11 communes :

- Umpeau
- Oinville-sous-Auneau
- Roinville
- Saint-Léger-des-Aubées
- Denonville
- Santeuil
- Moinville-la-Jeulin
- Boisville-la-Saint-Père
- Allonnes
- Theuville
- Boncé

Par décision de Chartres Métropole, ces communes ne sont plus soumises à la partie incitative de la TEOM.

### Erreur sur les calendriers

Des erreurs s'étaient glissées dans les calendriers de collectes pour les communes concernées par le lundi 25 décembre 2017 et lundi 1<sup>er</sup> janvier 2018. Deux jours fériés qui ont été soit avancés au samedi 23 décembre, soit reportés au 31 décembre ou encore 6 janvier. Mais ces modifications de jours de collectes ont entraîné l'organisation de trois tournées de collecte sélective le même jour, ce qui est impossible d'un point de vu matériel pour le prestataire.

### Conditions météorologiques

Les collectes du mercredi 7 au vendredi 9 février n'ont pas pu être assurées à cause de la neige. Des bennes sont tombées en panne à cause du gel et des arrêtés préfectoraux interdisaient la circulation des poids-lourd.



### Population

37 278 habitants  
(source INSEE : population de 2016, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2018)

### Tournées

Afin d'optimiser les tournées de collecte, SEPUR a réorganisé les circuits. Ainsi :

- 23 communes ont changé de jour de collecte des ordures ménagères
- 13 communes ont changé de jour de collecte sélective, dont deux de semaines

# Carte

## Territoire du SICTOM de la Région d'Auneau au 1er janvier 2018

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, 11 communes ont rejoint Chartres Métropole. Dans l'attente de la refonte du service de collecte de l'agglomération, une convention a été signée, jusqu'au 31 janvier 2020, pour que le syndicat continue d'assurer la collecte de ces communes.

Chartres Métropole

CCPEIDF

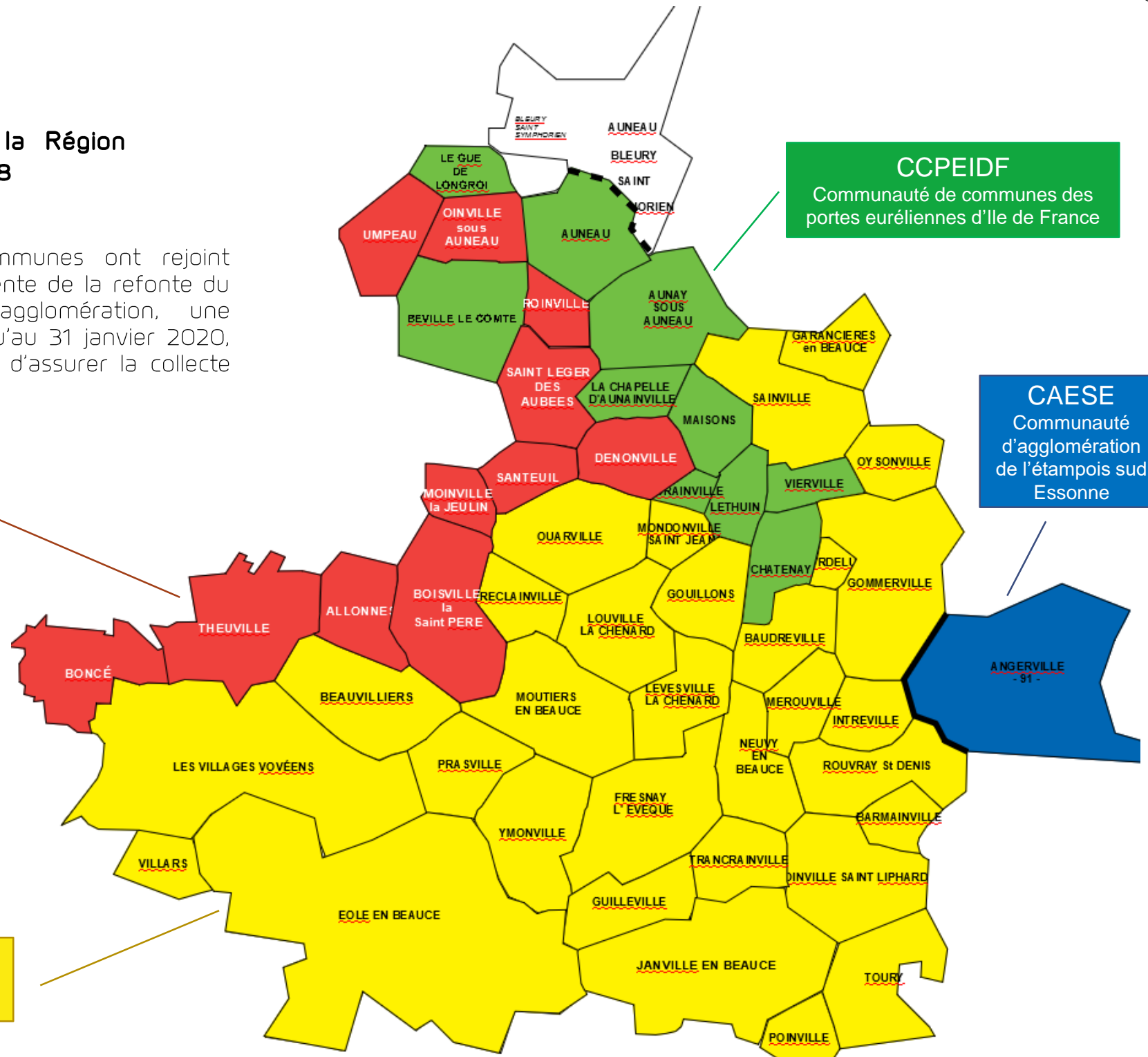
Communauté de communes des portes euréliennes d'Ile de France

CAESE

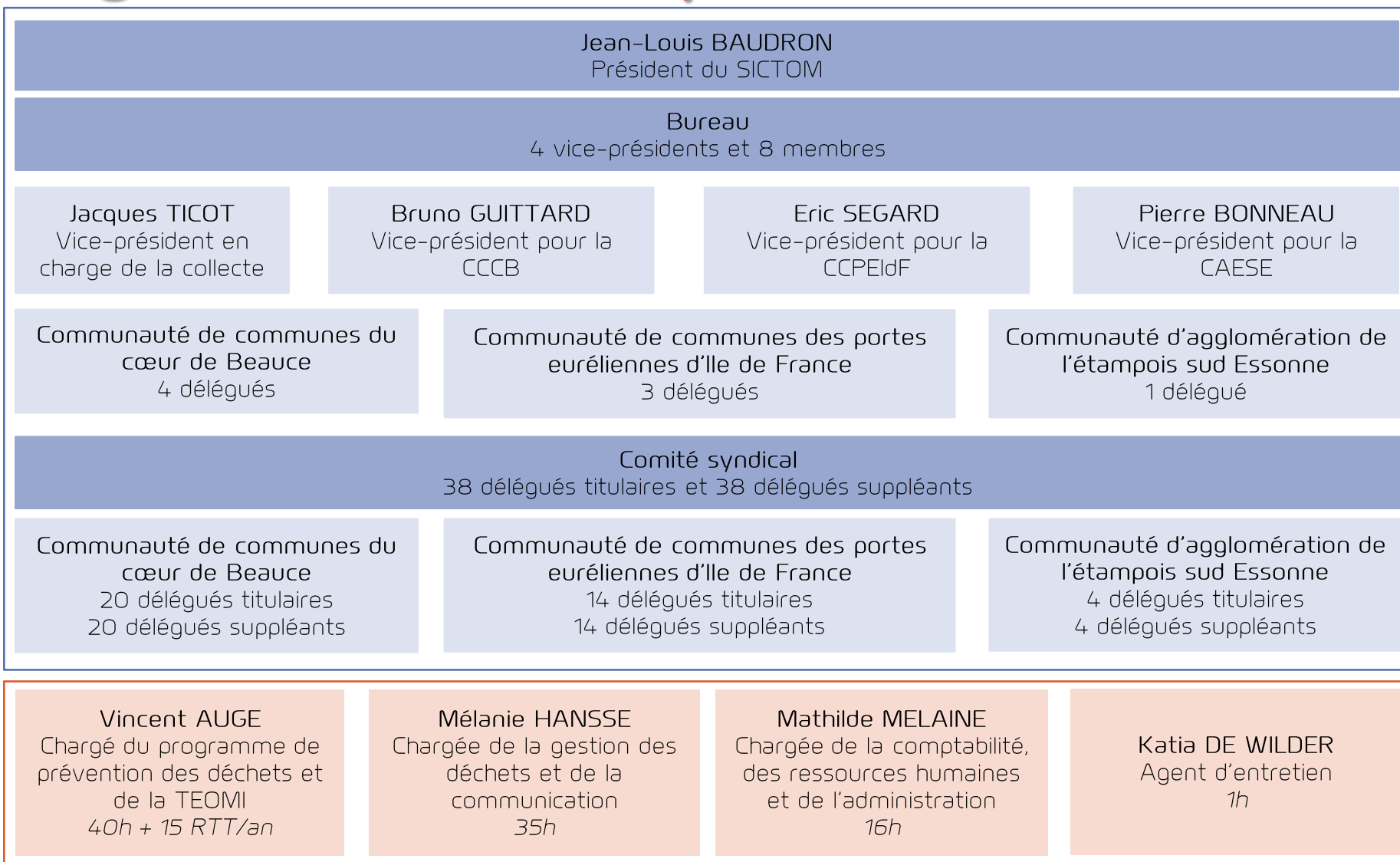
Communauté d'agglomération de l'étampois sud Essonne

CCCB

Communauté de communes du cœur de beauce



# Organisation du syndicat



Organe délibérant

Organe administratif et technique

Le comité syndical s'est réuni 4 fois en 2018 afin de décider et délibérer des orientations du SICTOM. Le débat d'orientation budgétaire, le budget, les tarifs de la TEOMI et de la redevance spéciale, le rapport d'activités et les exonérations sont les thématiques qui rythment tous les ans les réunions du comité syndical.

# Collecte des déchets



Les habitations sont dotées de poubelles d'ordures ménagères et de tri. Ces bacs sont collectés en porte à porte, sauf quelques cas exceptionnels, par exemple les voiries en impasse, nécessitant la création de points de collecte. Le verre est collecté dans des bornes, en point d'apport volontaire.

Les bacs doivent être sortis la veille au soir de la collecte pour les ordures ménagères et au plus tard à 10h00 le matin de la collecte du tri.

## Le verre

Les 175 bornes à verre sont vidées les jeudis et vendredis, exceptionnellement les samedis. 1 070.36 tonnes de verre ont été collectés en 2018.

## Le tri

La collecte des emballages - journaux/magazines s'effectue en porte à porte, grâce aux bacs jaunes, correspondant aux nouveaux codes couleurs nationaux, ou de couleur bleu, voire vert et bleu pour les plus anciens bacs encore en service.

Cette collecte a lieu tous les quinze jours.

Les consignes de tri sont à respecter. En cas de déchets non recyclables, le bac est refusé à la collecte.

En 2018, 1 985.36 tonnes de déchets recyclés ont été collectées.

## Les ordures ménagères

Les habitations du syndicat sont dotées de bacs marron pucés depuis 2012. La collecte des ordures ménagères a lieu une fois par semaine.

Ces bacs sont distribués à la demande des habitants, via une fiche à remplir, pour un changement de volume, un bac cassé ou volé.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les déchets présentés hors des bacs ne sont pas collectés.

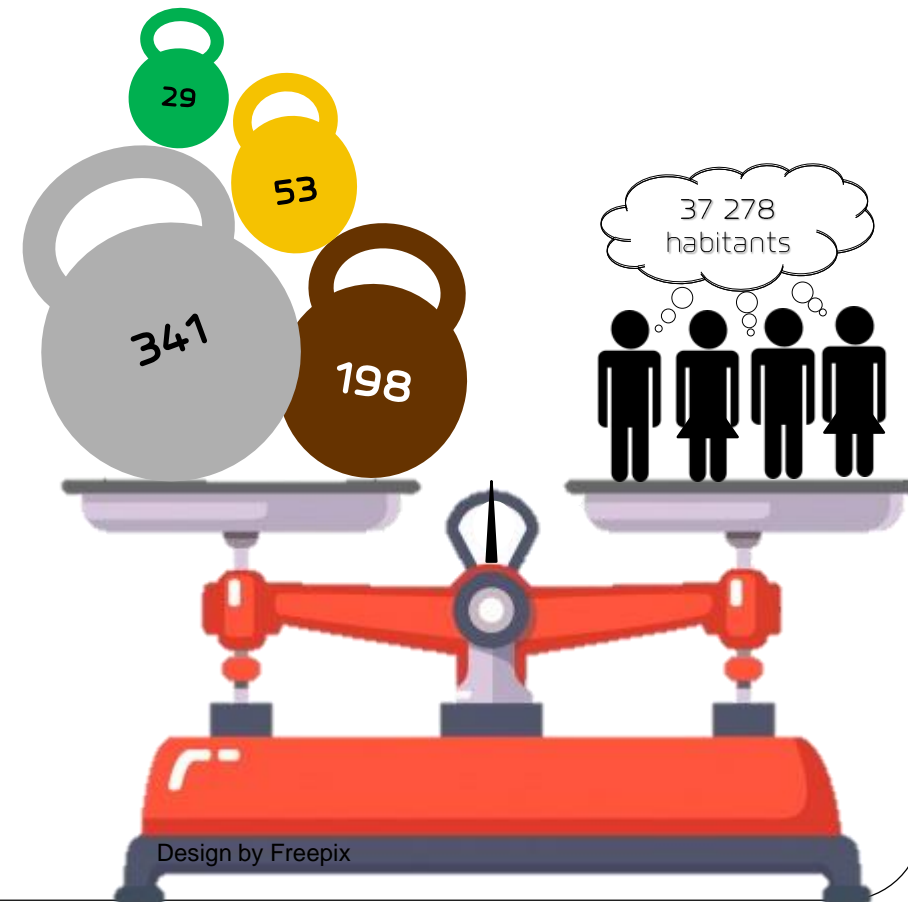
En 2018, 7 394.94 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées.

## Les déchèteries

Les déchèteries sont gérées par SITREVA. Cinq déchèteries sont ouvertes sur le territoire du syndicat : ANGERVILLE, JANVILLE, OUARVILLE, ROINVILLE et VOVES.

En 2018, 12 708.07 tonnes de déchets ont été déposées en déchèteries.

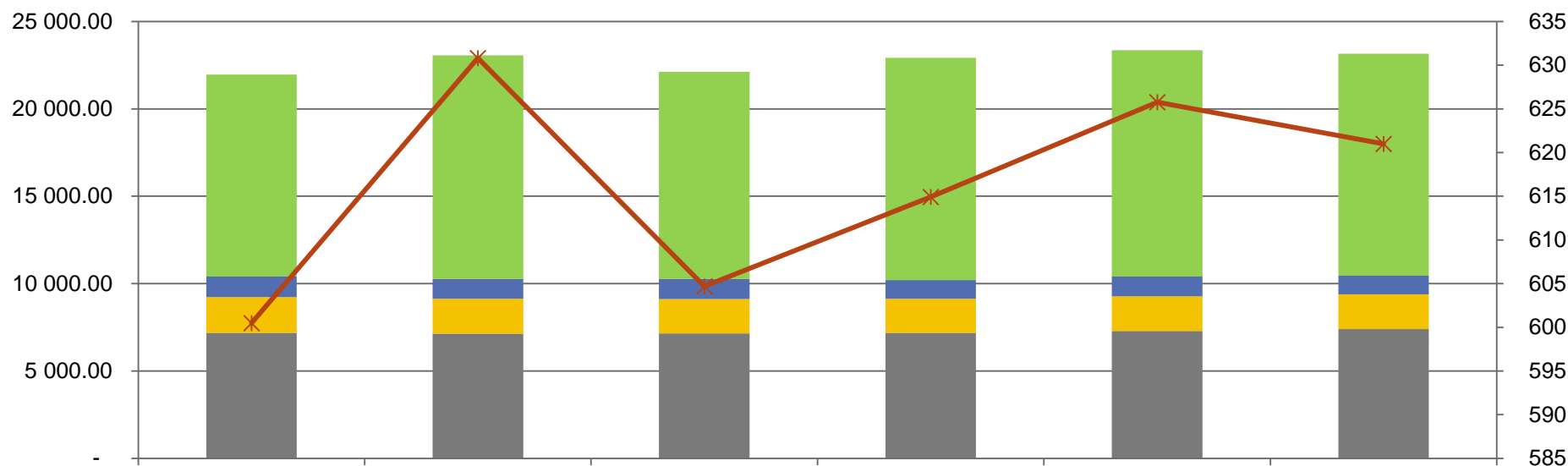
## Quantité de déchets produits par an par habitants en 2018 (exprimé en kg)



# Collecte des déchets



Evolution des tonnages collectés et du tonnage par habitant depuis 2013



	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Déchèteries (t)	11 561,4	12 803,92	11 850,40	12 718,975	12 960,90	12 708,07
Verre (t)	1 176,10	1 127,70	1 138,54	1 078,55	1 127,46	1 070,36
Sélectif (t)	2 035,58	2 008,36	1 974,86	1 938,76	1 983,58	1 985,36
Ordures ménagères (t)	7 187,44	7 130,06	7 150,56	7 188,44	7 291,18	7 394,94
<b>Total (t)</b>	<b>21 960,56</b>	<b>23 070,04</b>	<b>22 114,36</b>	<b>22 923,20</b>	<b>23 327,40</b>	<b>23 158,73</b>

Population	36 571	36 571	36 571	37 278	37 278	37 278
kg par an par habitant	600	631	604,7	614,93	626	621

Les tonnages collectés sont en baisse de 1% cette année :

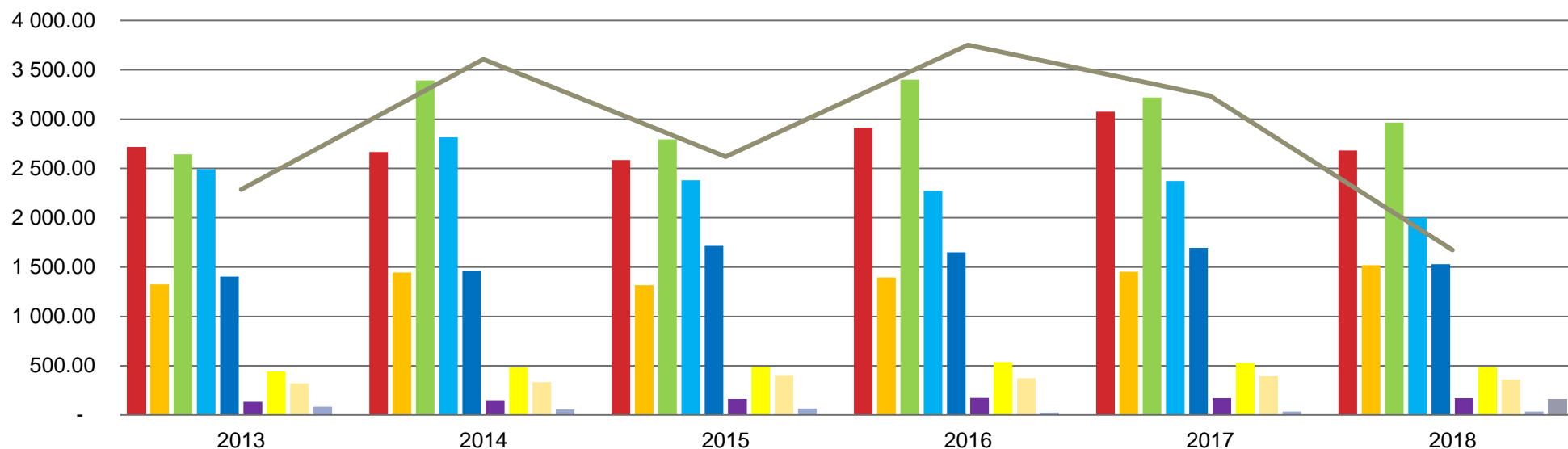
- -2% pour les apports en déchèteries,
- -5% pour la collecte du verre,
- la collecte sélective est restée stable.
- les tonnages des ordures ménagères continuent d'augmenter chaque année depuis 2014.

En plus des déchets collectés par le syndicat, il y a les points d'apport volontaire pour les textiles, linges et vêtements. 159 919 Kg de textiles ont été collectés par Le Relais et le Secours Catholique en 2018.

# Collecte des déchets



## Tonnages et fréquentation des déchèteries depuis 2013



Touvenants (t)	2 715,11	2 666,06	2 586,28	2 913,31	3 075,17	2 682,97
Bois (t)	1 325,01	1 444,38	1 316,8	1 394,36	1 453,70	1 518,40
Déchets verts (t)	2 641,78	3 391,75	2 794,4	3 400,59	3 218,79	2 963,94
Gravats propres (t)	2 493,58	2 814,74	2 379,65	2 272,51	2 373,40	2 001,56
Gravats à trier (t)	1 403,78	1 459,64	1 715,27	1 650,14	1 692,76	1 530,12
Cartons (t)	134,84	150,42	162,48	175,12	171,24	170,96
Métaux (t)	442,66	484,46	489,28	534,92	528,26	486,64
DEEE (t)	320,948	335,16	405,94	373,76	397,87	361,35
DDS (t)	83,72	57,31	67,44	25,04	34,49	34,79
Mobilier (t)	-	-	-	-	-	158,12
<b>Total (t)</b>	<b>11 561,428</b>	<b>12 803,92</b>	<b>11 850,4</b>	<b>12 739,75</b>	<b>12 945,28</b>	<b>12 708,07</b>
Nombre de visites	112 150	122 054	114 647	123 134	119 256	107 557

Les fréquentation des déchèteries du syndicat sont en baisse de 10.88%, ce qui explique la baisse des tonnages (-1.8% depuis 2017).

L'installation d'une benne « mobilier » dans les déchèteries de Roinville et Quarville permet de mieux trier les apports de touvenants et a donc fait baisser les tonnages de cette catégorie.

La déchèterie de Roinville est la 5<sup>ème</sup> plus fréquentée à SITREVA.



# Caractérisations

## Analyse du contenu de la poubelle de tri



- 04% « Vêtements, chaussures »
- 0,2% « Verre »
- 04% « Déchets à déposer en déchèterie »
- 12% « Ordures ménagères »
- 6% « Emballages en métal »
- 16% « Bouteilles et flacons plastique »
- 27 % « Emballages en carton, briques alimentaires »
- 38% « Journaux, magazines »



L'image ci-contre représente, en moyenne, la typologie des déchets jetés dans la poubelle de tri. Ces données sont obtenues grâce aux caractérisations effectuées chaque semaine.

Sur 27 caractérisations faites en 2018, le taux de déchets refusés s'élève à 12.31%. La qualité du tri s'est dégradée par rapport à l'année précédente (10.61%).

Le pourcentage de journaux - magazines - briques alimentaires - emballages carton baisse de 4%. Cette diminution pourrait être expliquée par l'installation par des écoles, de benne à papier PAPREC, en vue de financer des projets scolaires, grâce à la collecte et la vente de papier des particuliers. La quantité d'ordures ménagères dans la poubelle de tri augmente de près de 2%.

En 2018, ce sont près de 900 bacs qui ont été refusés en raison d'un tri non conforme.

**Podium des types de refus** (suite au contrôle des bacs avant collecte)



# TEOMI - Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative

## Explication du calcul de la TEOMI, sur une taxe foncière

### Partie fixe

Les taux ont été votés par le comité syndical le 3 avril 2018.

Le taux de la partie fixe est 9,06% pour Angerville et Germignonville et 11,33 % pour toutes les autres communes.

### Partie incitative

La partie incitative comprend un forfait de 26 levées de la poubelle d'ordures ménagères, ensuite le coût est à la levée supplémentaire :

- Bac de 120L : 62€  
+ 2€ la levée supplémentaire
- Bac de 240L : 110€  
+ 4€ la levée supplémentaire
- Bac de 660L : 292€  
+ 11€ la levée supplémentaire

### Consultation des données

Les habitants peuvent suivre les levées de leurs poubelles d'ordures ménagères en se connectant sur le site internet du SICTOM ([www.sictom-region-auneau.com](http://www.sictom-region-auneau.com)), dans l'onglet « consulter les levées » avec le numéro du bac ou le numéro d'invariant (*sans la lettre*) qui se trouve sur la taxe d'habitation.

TAXES FONCIÈRES 2015 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS  
Département : 280 EURE-ET-LOIR Commune : 422 A VOVES

	Commune	Syndicats de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales ①	Taxe ordures ménagères ②	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations
Taux 2014	25,61 %	%	0,715 %	20,22 %	%	10,54 %	%	
Taux 2015	25,87 %	%	0,751 %	20,22 %	%	11,20 %	%	
Propriétés bâties	Adresse Base		467	467		467		
	Cotisation		121	94		111		
	Cotisations 2014							
	2015		121	94		111		
Variation en % ④		%	%	%	%	%	%	

La taxe ordures ménagères comprend une part incitative de 59€  
Tout ou partie de vos locaux d'habitation est exonéré durant deux ans de taxe foncière sur les parts départementale, communale et intercommunale.

Frais de gestion de la fiscalité directe locale ⑦

Dégrèvement « Habitation principale » ⑧

Dégrèvement JA « Etat » ⑨

Dégrèvements JA « collectivités » ⑩

Références administratives : //

Montant de votre impôt : //

Le calcul de la TEOMI est le suivant :

$$\text{Base} \times \text{taux} + \text{partie incitative} = \text{montant de la TEOMI}$$

Soit, pour l'exemple ci-dessus :  $467 \times 11,20 \% + 59 \text{ €} = 111 \text{ €}$

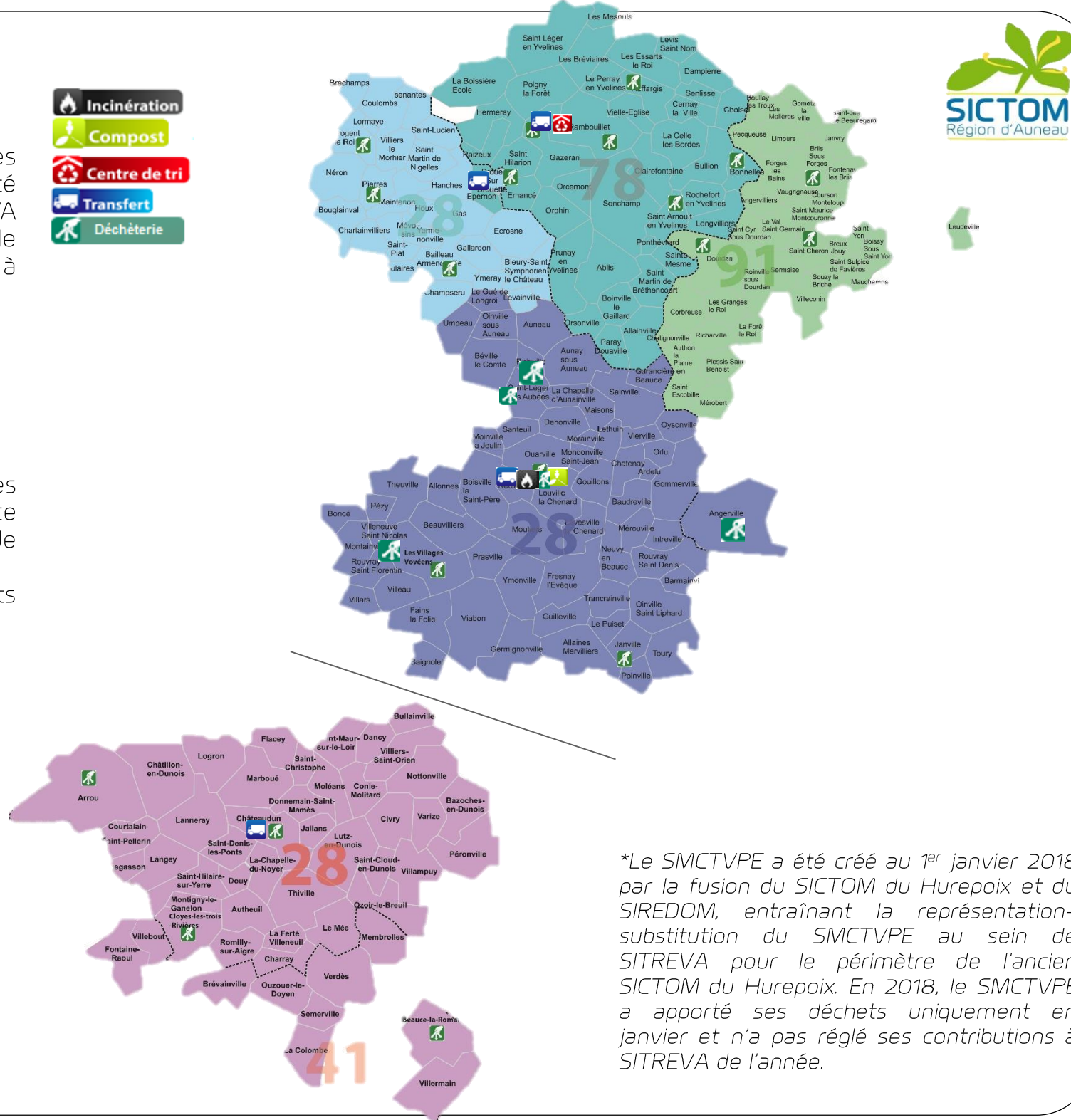
# SITREVA

La compétence concernant toutes les activités de traitement des déchets a été confiée par 5 structures à SITREVA (Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Valorisation), situé à Rambouillet.

Ces 5 syndicats primaires sont :

- Le SICTOM de Châteaudun
- Le SICTOM de la Région d'Auneau
- Ex - SICTOM du Hurepoix\*
- Le SICTOM de Rambouillet
- La Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île de France (anciennement SIRMATCOM de Maintenon)

Ce qui représente 271 949 habitants répartis sur 196 communes.



\*Le SMCTVPE a été créé au 1<sup>er</sup> janvier 2018 par la fusion du SICTOM du Hurepoix et du SIREDOM, entraînant la représentation-substitution du SMCTVPE au sein de SITREVA pour le périmètre de l'ancien SICTOM du Hurepoix. En 2018, le SMCTVPE a apporté ses déchets uniquement en janvier et n'a pas réglé ses contributions à SITREVA de l'année.

# Sites de traitement des déchets

Les sites de traitement des déchets sont gérés par SITREVA, en délégation de service public ou en régie.

## L'usine d'incinération

L'usine d'incinération d'OUARVILLE traite les déchets ménagers et assimilés (*ordures ménagères, déchets industriels banals, encombrants non valorisables, refus de tri*). Elle est exploitée en délégation de service public par la société VALORYELE.

En 2018, l'usine a valorisé 126 961. 40 T de déchets, dont 55 357. 48T en provenance de SITREVA. La baisse des tonnages est liée en grande partie au détournement des apports du SIREDOM.

La production électrique s'élève à 61 924 MWh. ¼ est utilisé pour le fonctionnement de l'usine, le reste est vendu.

Les déchets sont valorisés en énergie (production électrique) et en matière (mâchefers).



## Le centre de tri

Le centre de tri de RAMBOUILLET optimise la valorisation des déchets en séparant les emballages ménagers par matière.

Il est géré dans le cadre de la « délégation de service public » par la société SETRI.

En 2018, 13 855. 33T de déchets ont été triés par le centre de tri, en baisse par rapport à 2017, lié au détournement des apports du SIREDOM.

## Les autres sites, exploités en régie par SITREVA :

- 17 déchèteries (la déchèterie de Gazeran a fermé définitivement le 30 avril 2018)
- 4 centres de transferts, permettant de rationaliser les transports vers les usines.
- 1 plateforme de compostage
- 1 régie de transports

# Prestataire de collecte

## SEPUR

Le marché de collecte a débuté le 10 novembre 2017 pour :

- la collecte des ordures ménagères, emballages-journaux magazines et verre.
- la livraison des bacs d'ordures ménagères et sélectifs.

Ce marché a été signé pour une durée de 5 ans et peut être renouvelé deux fois pour une période d'un an.

Deux avenants à ce marché ont été conclus :

- révision du nombre de benne de collectes
- collecte des communes ayant intégrées Chartres Métropole jusqu'au 31 décembre 2019.

Un dépôt a été aménagé à Maisons (28) pour le personnel, les bennes de collectes et le stock de bacs.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, des jours de collectes ont été modifiés pour optimiser les tournées.

## En chiffres ...

- 155 502 km parcourus en 2018 (89 240km pour la collecte des ordures ménagères, 49 175 km pour la collecte sélective et 17 087 km pour la collecte du verre).
- 107 257,11 litres de carburant consommés.
- 4 bennes de collectes sillonnent le territoire tous les jours :
  - o Lundi : 3 camions le matin et 2 camions l'après-midi.
  - o Mardi : 3 camions le matin et 2 camions l'après-midi.
  - o Mercredi : 4 camions le matin et 1 camion l'après-midi.
  - o Jeudi : 3 camions le matin et 2 camions l'après-midi + collecte du verre.
  - o Vendredi : 4 camions le matin et 1 camion l'après-midi + collecte du verre.
- Le personnel, sur le terrain tous les jours, est composé de :
  - o 9 agents « roulants » (*personnel dans les camions*), dont un intérimaire. Dans chaque benne, il y a 2 agents. Le matin, afin de réduire la pénibilité du travail, les deux agents sont ripeurs et chauffeurs, ce qui permet de changer de poste pendant la tournée de collecte.
  - o 2 chefs d'équipe en charge du suivi de collecte, livraison des bacs et réclamations.

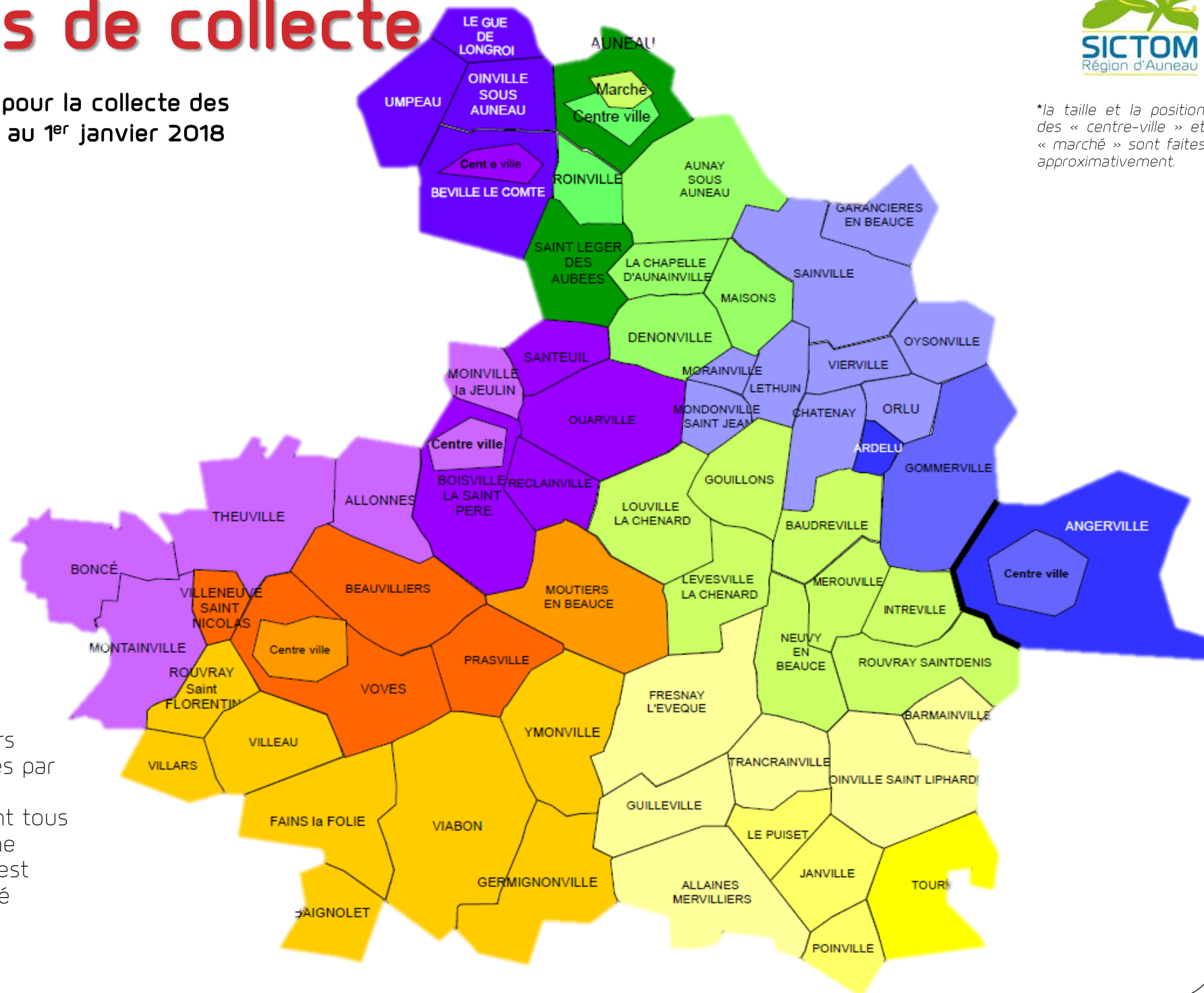


Nouveau visuel sur les bennes de collecte, depuis octobre 2018

*\*la taille et la position des « centre-ville » et « marché » sont faites approximativement.*

# Tournées de collecte

Carte des tournées pour la collecte des ordures ménagères au 1<sup>er</sup> janvier 2018



Les camaïeux de couleurs représentent les tournées par camion par jour. Les trois bennes tournent tous les jours. Le vendredi, une collecte supplémentaire est organisée pour le marché d'Auneau.

# Tournées de collecte

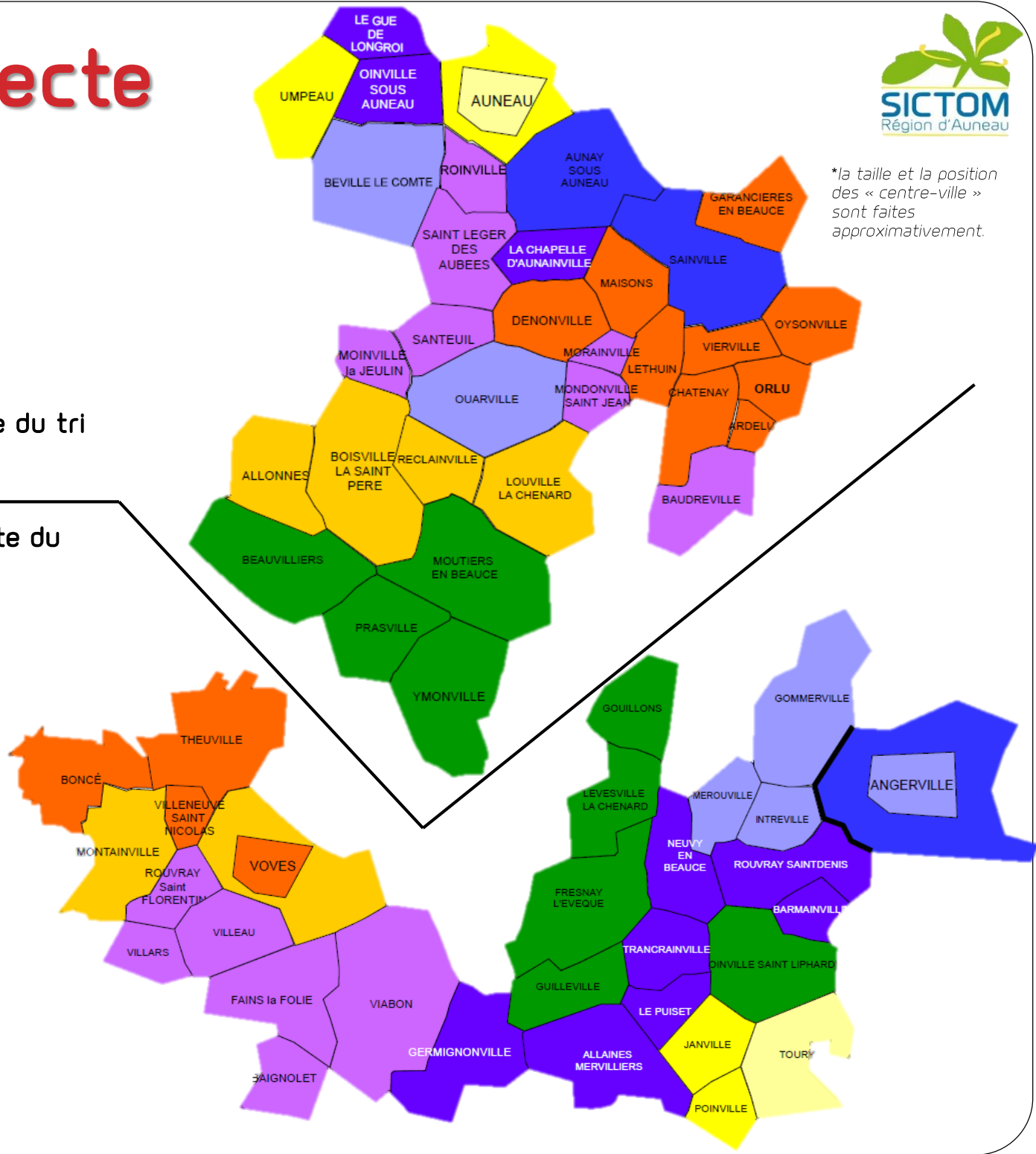


*\*la taille et la position des « centre-ville » sont faites approximativement.*

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi

Carte des tournées pour la collecte du tri des semaines paires

Carte des tournées pour la collecte du tri des semaines impaires



Les camaïeux de couleurs représentent les tournées par camion par jour.

# Prévention des déchets

## 2018 : année 2 du CODEC

Un CODEC (Contrat Objectif Déchet Economie Circulaire) a été signé en 2016 pour une durée de 3 ans.

Les principaux objectifs sont :

- réduire de 3% les déchets ménagers et assimilés,
- valoriser en matière ou en énergie plus de 90% des déchets ménagers et assimilés,
- sensibiliser à la réduction des déchets et labelliser 100 entreprises, en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat,
- aider 50% des collectivités adhérentes à mettre en place une politique d'éco-exemplarité en matière de déchet,
- aider 60% des écoles primaires, collèges et maisons de retraite à mettre en place le compostage.

## Les principales actions réalisées en 2018



### Les « ECO-DEFIS »

131 entreprises d'Auneau à Toury ont été sollicitées pour participer à l'action ECO-DEFIS, en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Au total, 19 artisans et commerçants ont accepté d'effectuer un état des lieux de leurs actions en matière de déchets, de gestion de l'eau et d'énergie. Ils se sont ensuite engagés à effectuer des actions pour améliorer leurs habitudes. Plusieurs mois après, un bilan de ces nouvelles pratiques a été fait : 11 entreprises ont été récompensées par le label.

### Le compostage en maison de retraite

Les trois sites du territoire ont été équipés de composteurs.

Un EHPAD a estimé avoir détourné près d'1T de déchet vers ses composteurs.



### Le gaspillage alimentaire

Suite aux actions sur le gaspillage alimentaire en 2017, un état des lieux a été fait en octobre 2018.

Cette sensibilisation a porté ses fruits car le gaspillage alimentaire a baissé de 40%.

La photo ci-contre montre l'évolution du remplissage d'une assiette : moins de légumes sont donnés, mais les enfants peuvent se resservir.

### Eco-exemplarité des collectivités

Le syndicat a travaillé sur ce thème avec des communes et communauté de communes (notamment la CCCB).

Par exemple, la mise en place de bacs de tri pour les déchets du marché d'Auneau a divisé par deux la production d'ordures ménagères : avant, 8 bacs de 660 L étaient collectés par semaine.



# Communication

## Sensibilisation dans les écoles

Chaque année, courant juin, le syndicat adresse un courrier à l'attention de toutes les écoles primaires du territoire, en présentant ses services d'animation sur les thématiques du tri des déchets, du recyclage (816 enfants sensibilisés) et du compostage (512 enfants). Il est également proposé de visiter les sites de traitement : 10 classes et 1 ALSH ont visité l'usine d'incinération (315 enfants), (photo 1.) et 15 classes ont visité le centre de tri (428 enfants).

## Nouvelles animations :

**A destination des plus petits.** Chaque année, des écoles intègrent la sensibilisation des déchets dans un large projet environnemental pour toute l'école : de la maternelle au CM2. Suite à des sollicitations, le syndicat a créé une animation pour les maternelles. Elle s'articule autour d'une histoire sur la recherche d'un trésor : des déchets qui se transforment en de nouveaux objets.

**Sur de nouvelles thématiques.** Cette année, des écoles ont été sensibilisées au gaspillage alimentaire, avec une intervention sur une semaine pendant le service de cantine. Près de 735 enfants ont participé à cette animation, qui était ensuite retranscrite pendant les cours, notamment en mathématique ou en sciences.

**Évènement extérieur.** Chaque année, SITREVA ouvre ses portes au public pour la visite du centre de tri (photo 2.). Le syndicat participe à l'animation de cette journée en mettant à disposition un agent. La météo et un mouvement national n'ont pas aidé à attirer beaucoup de visiteurs. 130 personnes ont visité l'usine, dont 9 du SICTOM RA.

L'exposition du syndicat a été installée à la bibliothèque d'Ouarville, pour le public et l'école, avec des interventions sur le tri, de temps de décomposition des déchets dans la nature et la présentation d'échantillon de déchets recyclés. (photo 3.)

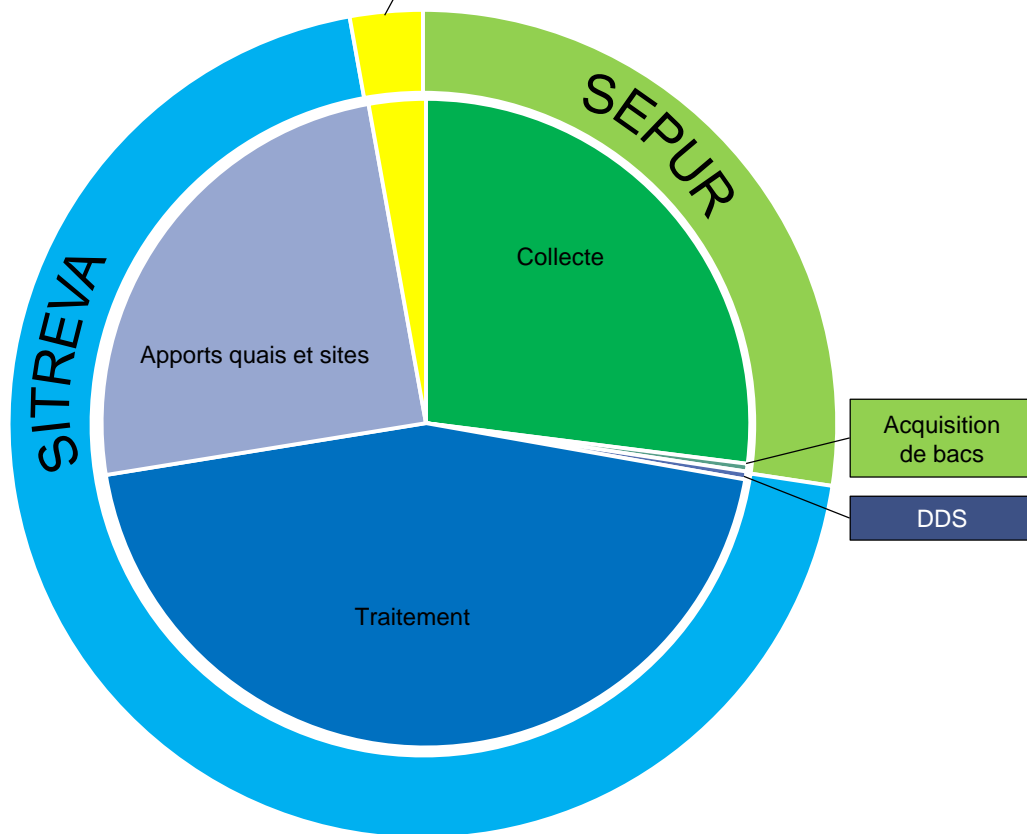


# Indicateurs financiers

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition des principales dépenses et recettes du syndicat pour l'année 2018. En comparaison avec 2017, la proportion des dépenses de collecte avec le nouveau prestataire a baissé, alors que la part « traitement » de SITREVA a augmenté.

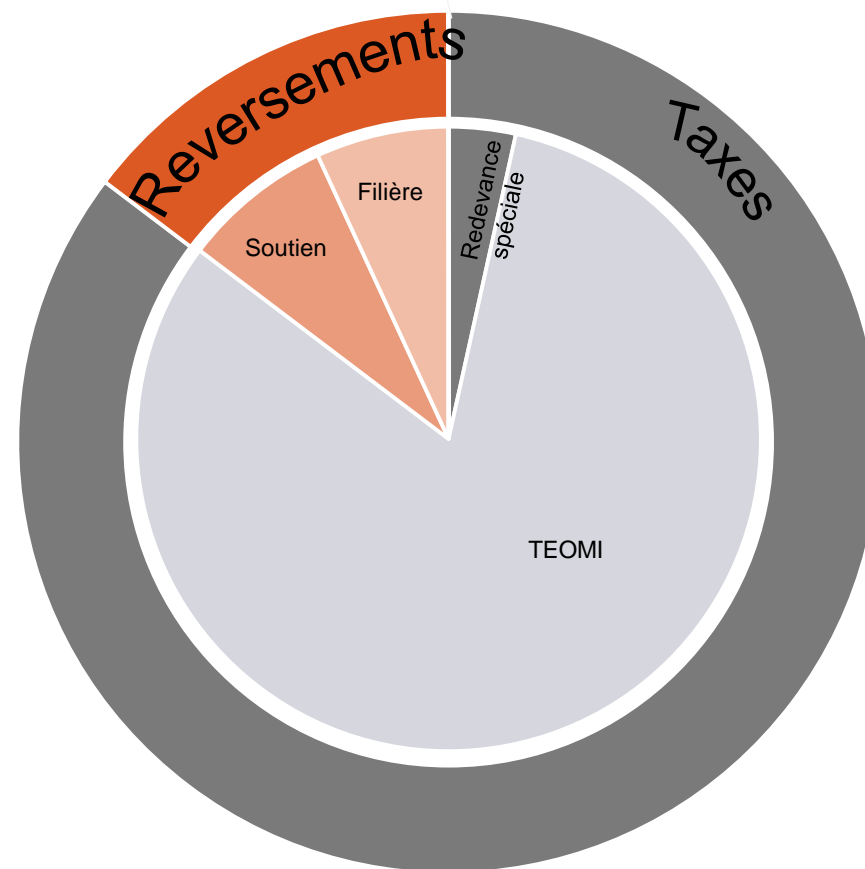
Dépenses

**Frais généraux**  
personnel, charges sociales et  
générales



**Régie**  
Vente des composteurs et sacs  
rouge

Recettes



# Comptabilité analytique

## Affectation du résultats en 2018

Investissement :

RI001. Excédent d'investissement 2018 : 70 57843 €

Fonctionnement :

RF002. Excédent de fonctionnement 2018 : 155 275.70 €

	Fonctionnement	Investissement
Recettes 2018	5 530 904.79 €	61 719.85 €
Dépenses 2018	5 562 316.98 €	51 759.16 €
Résultat brut de l'exercice 2018	-31 412.19 €	9 960.69€
Excédent reporté 2017 (RF 002)	186 687.89 €	
Excédent reporté 2017 (RI 001)		60 617.74 €
Solde 2018	155 275.70 €	70 57843 €

### Détail des principales dépenses et recettes en 2018

Section	Titre	Détails	Détails	Montants
Dépenses	SEPUR	collecte	Factures de 11/2017 à 11/2018	1 515 284.79 €
		acquisitions bacs de tri	Factures de 11/2017 à 11/2018	21 502.09 €
	SITREVA	apports DDS	4 <sup>e</sup> trimestre 2015 + année 2017	22 224.88 €
		Traitement	Factures de 10/2017 à 09/2018 <i>(erreur sur le rapport 2017 à cette ligne : factures payées en 2017 : 11/2016 à 09/2017)</i>	2 506 349.96 €
		apports quais et sites	Factures de 10/2017 à 10/2018	1 387 303.65 €
Frais	personnel, charges sociales et générales	Factures de l'année 2018	159 108.15 €	
Recettes	Taxes	redevance spéciale	Factures de l'année 2018	188 942.34 €
		TEOMI	Factures de l'année 2018	4 466 551.00 €
	Reversement	Soutien (subventions)	CITEO (1T + 2T + 3T 2018 Eco-Emballage (4T 2017)	425 678.00 €
		Filière (vente)	Eco-Emballage (3T 2017 + liquidatif 2017 + 1T +2T 2018 Eco-Folio liquidatif 2016 Apports artisans déchèterie	374 990.62 €
	Régie	Vente de sacs rouge et composteurs	Vente de l'année 2018	620.00 €



SICTOM de la Région d'Auneau  
4 rue de la République  
28150 OUARVILLE

02 37 22 17 37  
[contact@sictom-region-auneau.com](mailto:contact@sictom-region-auneau.com)  
[www.sictom-region-auneau.com](http://www.sictom-region-auneau.com)